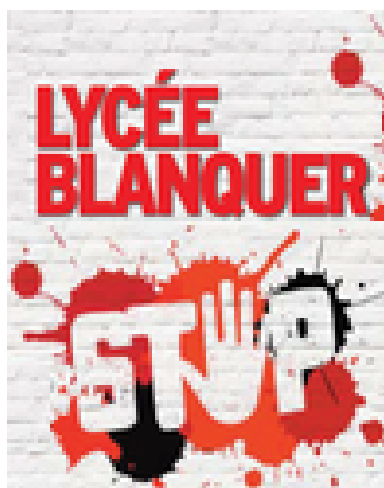


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5470>



Réforme du lycée : s'informer et se mobiliser dès maintenant

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 -



Date de mise en ligne : dimanche 21 janvier 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Que contient le projet de réforme du lycée ?

- Fin des séries L, ES, S, STMG et STI2D (quelques séries technologiques très spécifiques seraient maintenues) remplacées par un système « majeures/mineures ».
- Mise en place de semestres dès la seconde à la rentrée 2018.
- En Seconde : tronc commun et début des deux disciplines majeures au semestre 2.
- En Première : 25h semaine = tronc commun 15h + 2 disciplines majeures (2x3h) + 2 disciplines mineures.
- En Terminale : 25 h semaine = tronc commun 10h + 2 disciplines majeures (2x6h) + 2 disciplines mineures.
- Le tronc commun du cycle terminal : EPS + HG + LV + Maths + Français en Première ou Philo en Terminale.
- Les duos de majeures (qui seraient aussi duos de mineures) sont préalablement appareillés : maths phys-chimie, maths SVT, maths informatique, maths SES, phys-chimie sciences de l'ingénieur, lettres LVE, lettres arts, SES hist-géo, lettres philo. Des duos définis localement selon l'autonomie du lycée et d'autres colorés STMG ou STI2D seraient possibles.
- L'AP viendrait en plus (HSA ?) mais porterait exclusivement sur le parcours lycéen (2h semaine en seconde) et l'orientation (3h semaine pour le cycle terminal), donc de l'AP définitivement déconnecté des disciplines.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Affiche - tract _ lycée - grève le 6 février

Que contient le projet de réforme du bac ?

- En Première : Seule l'EAF (écrit et oral) serait maintenue avec une épreuve unique. Les TPE seraient supprimés.
- En Terminale : 2 écrits nationaux pour le duo de majeures en fin de semestre 1 avec une prise en compte dans ParcoursSup + 1 écrit de philo en juin (sujet unique à tous les élèves) + 30 minutes d'oral individuel interdisciplinaire sur les 2 majeures (aucune heure dédiée à la préparation ; jury = 2 profs et une personnalité extérieure). Toutes les autres disciplines seraient en contrôle continu a priori cadré nationalement (bac blanc ? banque de sujets ?). L'examen des livrets remplacerait l'épreuve de rattrapage.

Quelles conséquences ?

- La sélection à l'entrée de l'université serait, de fait, préparée par le choix des 2 majeures, choisies en milieu de seconde.
- Les épreuves terminales du BAC, anonymes et nationales seraient fortement réduites au profit du contrôle continu et la réputation du lycée deviendrait ainsi l'élément discriminant.
- Des disciplines fragilisées car moins présentes dans les duos de majeures ou de mineures. D'autres seraient directement menacées dans le tronc commun (LV2, sciences expérimentales). Quel avenir pour les dernières options (latin, LVR) ?
- La baisse des horaires disciplinaires (25h contre 27 à 30 actuellement), ce sera partout des postes en moins !
- L'organisation en semestre et en module majeures / mineures, ce serait à la fois la fin d'un emploi du temps sur l'année pour élèves et professeurs, la fin du groupe classe et la remise en cause des dédoublements, impossibles à prévoir et à organiser à l'année.

Que faire dès maintenant ?

Réforme du lycée : s'informer et se mobiliser dès maintenant

- Se mobiliser contre la baisse annoncée des DGH : AG, communiqué de presse, motion en CA... Le site du SNES relayera toutes les initiatives : informez les militant-es du SNES.
- Refuser, dans les conseils de classe, tout avis qui bloquerait des parcours à l'entrée de l'université : le bac doit rester le premier grade universitaire donnant liberté d'inscription à tous dans la filière de son choix.
- Se tenir informé-es avec le site du SNES et signer la pétition Le bac a du sens sur snes.edu